

Privés de marché de Noël à cause du Coronavirus !

Pensez à profiter du marché traditionnel avancé au jeudi, les 24 et 30 décembre



Privés de marché de Noël à cause du Coronavirus !

Après l'annulation du marché de Noël du 12 et 13 décembre, celui des 19 et 20 décembre ne pourra pas non plus avoir lieu, malgré les efforts conjoints de la municipalité et de l'Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales de Lectoure (ACAL) pour la tenue de cette manifestation.

Le décret gouvernemental exclut la typologie de la halle aux grains lectouroise et les services de l'état refusent par conséquent la tenue du marché dans cette dernière.

Une décision qui ne prend pas en compte le potentiel de ce lieu qui peut tout à fait correspondre à la tenue de cette animation dans le strict respect des consignes sanitaires (sens d'entrée et de sortie, limitation des exposants et des flux, portes sur l'ensemble de son périmètre...). Les marchés de Noël sont autorisés dans d'autres endroits, mais les subtilités administratives concernant la typologie des ERP (établissement recevant du public) ne considèrent pas la Halle comme un lieu autorisé ! Les galeries marchandes a contrario ne posent pas de « problème réglementaire » pour une manifestation semblable...

Une interdiction qui porte une nouvelle fois atteinte au commerce local. Les élus lectourois encouragent donc plus que jamais tous les citoyens à consommer local pour les achats de fête. Il en va de la survie des commerçants et artisans !

Un Noël sans marché donc, mais pas sans cadeaux.

Alors avec l'ACAL, jusqu'au 24 décembre vous pouvez participer au « Grand jeu de Noël ».

Bulletins de participation chez les commerçants participants – liste des 42 participants sur la page Facebook de l'ACAL.

Encore une chance de gagner au Grand Jeu de Noël

Le règlement : 15 gagnants par tirage les trois lundis - il en reste donc un seul - avant Noël qui gagnent chacun un lot de 4 bons cadeaux de 25 euros, soit 100 euros de bons à dépenser dans les commerces concernés et adhérents - bons valables jusqu'au 15 février 2021, sauf pour la restauration, si nécessaire un délai supplémentaire pourra être accordé en fonction des événements relatifs à la pandémie.

Les gagnants de la première semaine :

Sébastien Clerc, Pauilhac ; Alexandra Viray, Estramiac ; Éric Pavon, Lectoure ; Bruno Cabarou, Fleurance ; Christine Lannes, Saint Avit-Frandat ; Josselin Noel, Lectoure ; Arlette Bordes, Lectoure ; Sarah Boue, Mignaut-Tauziat ; Sylvie Bourlot, Miradoux ; Jean-François Tardivy, Lectoure ; Marie-Sophie Alem, Aubiet ; Laurence Barella, Sainte-Radegonde ; Pierre Pupatto, Lectoure ; Sonia Maurial, Lectoure ; Frédéric Pagnacco, Lectoure.

Le gagnant du lot de vin : Pierrette Lacomme de Lectoure.

Les gagnants de la seconde semaine :

Maryse Ulian – Lectoure - Véronique Dupoujo – Condom - Stéphane Marteau – Pauilhac - Marie-Hélène Blot – La Romieu - Gisèle Sarran – Lectoure - Sylvie Bordon – Castéra-Lectourois - Bernard Vanneste – Lavit - Florence Milhas – Marsolan - Frédéric Marchini – Pauilhac - Pascal Lienard – Gimbrède - Sébastien Rase – L'Isle-Bouzon - Guy Carrasset – Lectoure - Jackie Candelon – Lectoure - Sophie Gaset – Lectoure - Émilie Ducasse

La gagnante du panier garni : Sarah Suiffet - Pauilhac

Les gagnants seront contactés par téléphone, et les chèquiers cadeaux envoyés ou remis, tout cela le plus rapidement possible afin de pouvoir bénéficier de ces bons au plus tôt.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter Bruno Dantaux au **05 62 28 70 85** ou par mail : acal32.lectoure@gmail.com

L'ACAL VOUS OFFRE

du 4 au 24 décembre

à Lecture un Noël Essentiel

chez vos commerçants et artisans*



12/11-12 **NOUVEAU** **DECEMBRE** **DE NOËL** **SOUS** **SYVALENTE**

HIT Podium Hit FM ven. 18 décembre matin

ACAL tout sourire derrière nos masques

Grand jeu de Noël

5000€ DE CADEAUX
A GAGNER
DONT 1 TV ECRAN PLAT



* commerçant adhérent à L'ACAL et participant suivant liste présentée au règlement du jeu Consultable page Facebook L'ACAL, Inc @ ACAL et CRAJ